

COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal Jeudi 22 novembre 2018

Décisions

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : **Walter Vansteenkiste**, président faisant fonction ; **Marcel Van Langenhove**, **Bernard Carpriau**, **Monique Van der Straeten**, **Vincent Jonckheere**, échevins ; **Didier Noltincx**, **Jacqueline Moreau**, **Roberto Galluccio**, **Thierry Mombeek**, **Koen Weemaes**, **Wies Herpol**, **Steve Goeman**, **Monique Froment**, **Veerle Haemers**, **Eugène Verbist**, **Marc De Grootte**, conseillers ; **Rudi Seghers**, directeur général faisant fonction ;

Excusés : **Raf De Visscher**, président ; **Christine Lemmens**, échevine ; **Christian Andries**, **Roger Mertens**, **Jeannine Sarels**, **Alain Stubbe**, **Michèle Laemont**, **Alba Morganti**, conseillers ;

Absent : **Bernard Hoebanckx**, conseiller ;

*Le conseiller **Koen Weemaes** est présent à partir du point 2.*

*Le conseiller **Wies Herpol** est présent à partir du point 5.*

*Le conseiller **Eugène Verbist** quitte la séance à partir du point 10.*

*Le conseiller **Eugène Verbist** est présent à partir du point 11.*

*L'échevin **Marcel Van Langenhove** quitte la séance à partir du point 14.*

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil communal du 25/10/2018. Ce point est approuvé par 13 voix pour et 1 abstention (Eugène Verbist).
2. Fabrique d'Église – MB 2018, Budget 2019, PPA14-19. Ce point est approuvé par 11 voix pour, 2 contre (Roberto Galluccio et Eugène Verbist) et 2 abstentions (Bernard Carpriau et Didier Noltincx).
3. Livraison de sacs de déchets résiduels pour l'année 2019 – Approbation du cahier des charges et modalités d'adjudication. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
4. Livraison de sacs pour déchets compostables pour l'année 2019 – Approbation du cahier des charges et modalités d'adjudication. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
5. Lotissement A/3.2018 – Projet environnemental OMV_2018080501 – ELPRO – Lotissement de 13 lots à bâtir avec construction de routes (phase 3) – avenue des Étangs – Affaire des routes. Le conseiller Didier Noltincx propose séance tenante d'ajourner ce point. Cette proposition est rejetée par 4 voix pour, 1 abstention (Thierry Mombeek) et 11 voix contre (Walter Vansteenkiste, Marcel Van Langenhove, Monique Van der Straeten, Vincent Jonckheere, Jacqueline Moreau, Koen Weemaes, Wies Herpol, Steve Goeman, Monique Froment, Veerle Haemers et Marc De Grootte). Le point est approuvé par 11 voix pour, 4 contre (Bernard Carpriau, Didier Noltincx, Roberto Galluccio et Eugène Verbist) et 1 abstention (Thierry Mombeek).

6. Construction du Welzijns-campus (campus de l'action sociale) – Révision des modalités d'adjudication (procédure concurrentielle avec négociation). Ce point est approuvé par 12 voix pour et 4 voix contre (Bernard Carpriau, Didier Noltincx, Roberto Galluccio et Eugène Verbist).
7. Statut juridique du personnel de la commune et du CPAS. Ce point est approuvé par 15 voix pour et 1 abstention (Eugène Verbist).
8. Havicrem IGV : assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 12/12/2018 – Approbation des statuts et désignation d'un représentant. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
9. Sibelgas : assemblée générale extraordinaire du 18/12/2018. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
10. Farys : assemblée générale extraordinaire de TMVW (cm) du 21/12/2018. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
11. Farys : assemblée générale extraordinaire de TMVS (ps) du 19/12/2018. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
12. Intradura : mémorandum 2019 et plan d'action. Il en est pris connaissance.
13. Intradura : assemblée générale extraordinaire du 19/12/2018. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

SÉANCE À HUIS CLOS

14. Requête au Gouvernement flamand afin d'attribuer le titre de bourgmestre honoraire à Marcel Van Langenhove. Ce point est approuvé par 15 voix pour.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Didier Noltincx

Signale que le système d'alarme de l'école maternelle francophone s'est déclenché dans la soirée du 21/11, vers 20h30. La police ne s'est pas rendue sur les lieux alors que la sirène a fonctionné pendant plus d'une heure.

Le bourgmestre répond qu'il n'est pas au courant de cet incident. Il va prendre ses renseignements auprès de la police et fera part de la réponse.

Cette liste contenant une description succincte des décisions est consultable auprès du secrétariat communal, à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture et ce jusqu'au 21/12/2018.

Wemmel, le 27/11/2018

Par ordonnance :
Le directeur général faisant fonction
RUDI SEGHERS

Le président
RAF DE VISSCHER


